

19.07.2018 - 10:45 Uhr

Allianz Suisse: les incendies de véhicules coûtent des millions

Wallisellen (ots) -

Difficile de garder la tête froide quand la voiture prend feu: Allianz Suisse enregistre chaque année pas moins de 400 déclarations de sinistres concernant des véhicules endommagés par un incendie ou le dégagement de fumée. Le coût moyen du sinistre se situe autour des 5000 francs. Les principales causes d'incendie sont les fuites d'huile ou de carburant. Les experts en sinistres d'Allianz Suisse donnent des conseils pour bien réagir en cas d'incendie de véhicule.

Sur la route des vacances, les automobilistes ont tous un jour entendu la radio annoncer la formation d'un bouchon due à un véhicule en feu. Il n'est pas rare en effet que des voitures s'enflamment soudain sur l'autoroute. Allianz Suisse traite chaque année quelque 400 cas d'incendies de véhicules, avec des dégâts se chiffrant en moyenne à 5000 francs. Les principales causes d'incendie sont les fuites d'huile ou de carburant. Les projections d'huile ou d'essence dues à des durites endommagées ou des joints défectueux sur les pièces chaudes du moteur ou du véhicule peuvent vite provoquer un embrasement. Il en va de même d'un court-circuit dans les câbles électriques. Le mode de propulsion du véhicule (conventionnel, électrique ou hybride) ne fait aucune différence en la matière. Les crash tests du Centre technologique Allianz (CTA) et l'analyse des données accidentologiques de l'assurance auto Allianz ont montré que le risque d'incendie n'était pas plus élevé pour les nouveaux modes de propulsion. À l'instar du réservoir d'essence, les batteries électriques doivent en effet être montées dans le véhicule de manière à être aussi bien protégées que possible en cas d'accident.

Un incendie de voiture est souvent spectaculaire, mais il est important de ne pas céder à la panique. Markus Deplazes, responsable Sinistres d'Allianz Suisse, le confirme: «Il n'y a que dans les films américains que les voitures explosent au bout de quelques secondes. En réalité, un incendie parti du compartiment moteur a besoin de plus de cinq minutes pour gagner l'habitacle.» Il y a donc suffisamment de temps pour mettre à l'abri tous les occupants du véhicule. Même lorsqu'elle est complètement en flammes, il est rare qu'une voiture explose.

Des dégâts qui coûtent cher

Un incendie cause généralement des dégâts importants au véhicule. Lorsqu'une voiture de sport prend feu, la facture peut vite atteindre plusieurs centaines de milliers de francs. L'incendie de véhicule le plus coûteux des dix dernières années pour Allianz Suisse s'est ainsi élevé à plus de 600 000 francs. Heureusement, il n'a fait aucune victime. Pour éviter une perte financière en plus du choc, il est recommandé de conclure une assurance casco partielle ou complète. L'assurance casco prend en effet en charge les dégâts causés au véhicule par des événements non imputables à la personne assurée, tels que la grêle, les inondations, une chute de pierres, un vol ou un incendie.

De l'importance de l'entretien

Plus le véhicule est ancien, plus le risque d'incendie est élevé: avec le temps, les durites peuvent s'abîmer et devenir poreuses, et les câbles s'usent. Sans parler des dégâts que peuvent causer les morsures de martres. La protection infaillible contre les incendies de véhicules n'existe pas. «Mais un entretien régulier permet de réduire considérablement les risques, précise Markus Deplazes. Pour éviter les mauvaises surprises, il est donc important de respecter les intervalles de service prescrits.»

Conseils pour bien réagir

Que faut-il faire lorsque de la fumée s'échappe du moteur? Les experts Allianz donnent les recommandations suivantes:

- s'arrêter immédiatement sur la bande d'arrêt d'urgence ou sur le bord de la route
- allumer les feux de détresse et couper le moteur
- mettre les occupants du véhicule à l'abri et prodiguer les premiers secours

- s'éloigner rapidement du véhicule et appeler les pompiers
- placer le triangle de sécurité
- éteindre l'incendie avec un extincteur si possible

Contact:

Hans-Peter Nehmer
téléphone: 058 358 88 01; e-mail: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Bernd de Wall
téléphone: 058 358 84 14; e-mail: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008591/100818124> abgerufen werden.